



Passage gérant minoritaire

Par **Voorhees**, le **17/05/2012** à **20:54**

Je suis gérant égalitaire d'une société, sarl avec 2 associés, mais mon associé me propose de racheter une part pour passer majoritaire, afin que je puisse être salarié et ce que ça implique et aussi pour payer moins de charges au rsi. Mais quels sont les risques sachant qu'il ne peut pas prendre de grosses décisions sur les statuts, nouveau prêt, m'obliger à vendre mes parts... Il est obligé de passer par une AGE. J'ai confiance en mon associé et c'est même un ami mais dans les affaires une grosse dispute peut arriver. C'est plus dans ce cas que je me demande si j'ai vraiment intérêt à opter pour cette solution.

Merci d'avance pour vos reponses.